

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/090**

**OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION MARQUE PAGE**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 37**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 20 mai 2019**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 20 mai 2019**

**Le 28 mai de l'année deux mille dix-neuf à 18h30**

à Saucats – Complexe culturel et sportif La Ruhe

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	E		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	E	M. BLANQUE	BOS Fabrice	P	
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	A		EYL Muriel	E	Mme CHENNA
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	E	M. BOS
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	E	M. FATH
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	A	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	A	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	E	M. CHEVALIER
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	E	M. DE MONTESQUIEU			
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme M. CHEVALIER, secrétaire de séance  
Les procès-verbaux des réunions du 2 avril 2019 et du 9 avril 2019 sont adoptés à l'unanimité.

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N°2019/090**

**OBJET : SUBVENTION A L'ASSOCIATION MARQUE PAGE**

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que le montant d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**Vu** la délibération du Conseil communautaire n° 2003/19 en date du 11 avril 2003, définissant les critères d'aide aux associations,

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2018/81 en date du 29 mai 2018,

**Vu** la réunion de la commission « Vie locale » en date du 19 mars 2019,

Considérant l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

La demande, exposée ci-après ayant reçu un avis favorable lors de son examen par la commission concernée, il est donc proposé :

- de verser à l'association ci-dessous dénommée, une subvention dans le cadre d'une convention annuelle et conformément au tableau ci-dessous :

Association	Objet de la demande	Montant / an
Marque Page	Organisation de la Fête du livre jeunesse et BD	<b>5 500 €</b>

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Décide l'attribution d'une subvention à l'association Marque Page, au titre de l'exercice 2019, selon le tableau ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents afférents au versement de la subvention,
- Inscrit les crédits nécessaires au budget. Les fonds pourront être payés sur deux exercices.

Fait à Martillac, le 28 mai 2019

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***